

Mouthiers sur Boëme Vivre à Boëme

SOMMAIRE

Conseils Municipaux du 9 janvier	p 2
Adieu Docteur Vignaud	p 3
Rapport sur l'eau potable	p 3
Rencontre avec Sege CAPLOT	p 4
Centre de loisirs de février	p 5
Loto du foot	p 5
Danger monoxyde de carbone	p 6
L'album des dernières semaines	p 6
Sentiers de la Boëme	p 7
Etat Civil	p 8
Agenda février-mars	p 8



Panier garni pour les octogénaires. Photo Alain PORTE

ENSEMBLE ENTRE GÉNÉRATIONS

Depuis de nombreuses années, notre collectivité a décidé de rassembler une fois par an nos aînés. L'objectif est qu'un maximum de personnes puisse se retrouver et échanger pour créer ou renforcer des liens existants.

Nous avons passé un très agréable dimanche le 18 janvier dernier.

220 personnes ont pu partager un moment d'amitié et de convivialité autour d'un repas de qualité.

La population de notre commune s'est accrue au fil des ans et nous avons la chance d'être de plus en plus nombreux à être concernés par cette journée de partage, aussi afin que notre salle puisse accueillir tous les invités, nous avons modifié à compter de cette année les critères d'invitation.

Le souhait de la collectivité est de reculer l'âge des invités à 65 ans.

Cependant, afin de ne pas priver trop longtemps la tranche 60/65 ans, l'âge sera retardé d'un an tous les deux ans. Ainsi en 2009, il convenait d'être âgé de 61 ans pour être convié, bien évidemment en compagnie de son conjoint quel que soit son âge ; il en sera de même pour 2010.

En 2011 et 2012 seront conviés les monastériens âgés de 62 ans et plus et ainsi de suite pour arriver en 2016 au 65ème anniversaire.

Sachant qu'au foyer, de nombreux résidents sont trop fatigués pour assister à cette rencontre, un repas leur est offert dans l'établissement en décembre.

Jusqu'en 2008, les personnes âgées de plus de 70 ans ne pouvant assister au repas pour des raisons de santé se voyaient offrir des chocolats.

Depuis cette année, les chocolats sont remplacés par un panier garni de produits régionaux de qualité. Celui-ci est offert aux personnes de plus de 80 ans n'ayant pu assister au repas pour raison de santé.

Si vous êtes concernés par cette tranche d'âge et si vous n'avez pu hélas être des nôtres pour le repas, vous avez sans doute déjà reçu les élus chargés de la distribution. Nous souhaitons que cet empêchement ne fût que ponctuel en 2009 et que vous serez de nouveau parmi nous l'année prochaine.

Afin d'améliorer ces possibilités d'échanges entre tous, une commission « inter génération » travaille actuellement sur les possibilités d'actions à mettre en place.

Ainsi, tous les monastériens de plus de 60 ans vont être sollicités pour compléter un questionnaire. Celui-ci est une étude de besoins destinée à nous permettre d'œuvrer avec la communauté de communes et le centre social pour la création de nouveaux services et/ou l'amélioration de l'existant.

Si vous êtes concerné et n'avez pas été destinataire de ce questionnaire, n'hésitez pas à le demander en mairie. Le plus grand nombre de réponses sera très précieux pour mener une réflexion approfondie et des actions concrètes dans l'avenir.

Si vous avez plus de 60 ans, aidez nous en retournant ce questionnaire complété et en nous faisant part de vos idées pour lutter contre l'isolement et favoriser les échanges entre générations.

Ouvrons ensemble pour améliorer la vie de chacun.

Le maire
Cécile FORGERON

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 285

FÉVRIER

2009



Conseil municipal du 9 janvier 2009

Personnel communal

Suite à la réussite au concours d'adjoint technique territorial, MM SIMON et CHATAIGNIER, sont promus adjoints techniques territoriaux de 1ère classe à compter du 1er février 2009.

Rapport 2007 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

Le Conseil Municipal prend acte du rapport présenté par le SIAEP de la Boëme.

Avenant au contrat d'affermage du réseau public d'assainissement collectif

Le Conseil Municipal accepte l'avenant n°1 au contrat signé

avec la société AGUR, prenant en compte la création d'un poste de relevage à « la combe de chez Garnaud » et la construction de la nouvelle station d'épuration.

Salle omnisports avenant n°1 marché de contrôle technique

Le Conseil Municipal accepte l'avenant présenté pour un montant de 1 140 € HT, afin de tenir compte du montant définitif des travaux de construction de la salle omnisports.

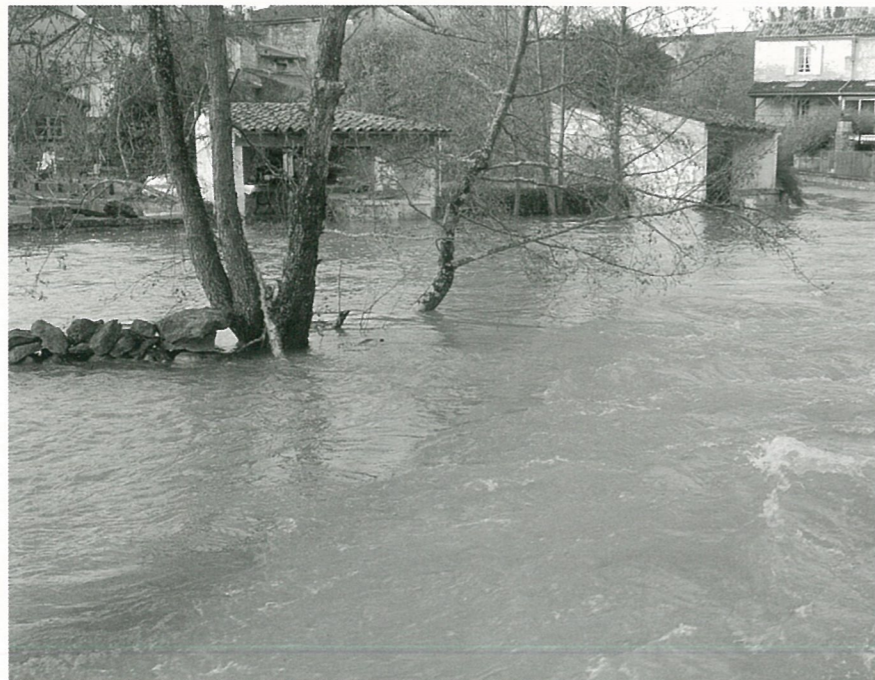
Crédits de subventions

En attendant le vote du budget primitif 2009, la commune décide de verser les crédits de subventions suivants :

SCM section foot : 9 000 €
Caisse des écoles: crédits en fonction des besoins
CCAS : 1 000 €

Protocole transactionnel avec SCP avocat PIELBERG

Le Conseil Municipal accepte les termes du protocole qui prévoit le remboursement des honoraires versés à la SCP, d'un montant de 1 357,84 €, suite à erreur commise par la SCP lors d'une requête de la commune auprès du tribunal administratif.



Indemnités

logement instituteur

Le Conseil Municipal accepte la proposition de M le Préfet de fixer l'indemnité de logement à 2 139,83 € pour l'année 2008.

P.V.R. « Gersac »

Dans le cadre d'une extension du réseau d'eau potable à Gersac concernant un projet de construction, le Conseil Municipal décide d'appliquer la PVR (Participation pour Voies et Réseaux) en répercutant le coût de l'extension sur le propriétaire concerné.

Déplacement

du silo agricole de Roulet
Madame le Maire informe le

Conseil Municipal que, dans le projet de création de la LGV, le silo de Roulet qui se trouve sur le tracé de la nouvelle ligne SNCF, devra être déplacé. Un terrain sur la commune de Mouthiers est envisagé.

Salle Gilles PLOQUIN

Mme le Maire présente une esquisse des travaux destinés à restructurer la cuisine de la salle.

A suivre.

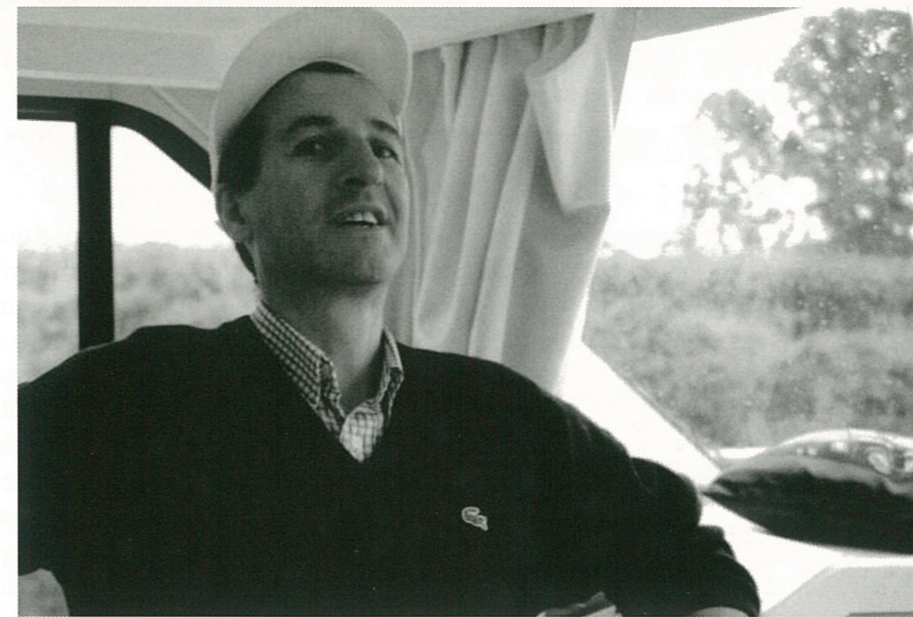
Centres de Loisirs

La Commune décide de participer au fonctionnement des centres de loisirs à hauteur de 7,30 € par jour et par enfant fréquentant les centres de loisirs au cours de l'année 2009.

Admission titres en non-valeur

Le Conseil Municipal admet en non-valeur deux titres de recettes d'un montant total de 38,32 € sur des redevances d'assainissement impayées.

Jean François VIGNAUD



Prix et qualité du service public d'eau potable

Le service de l'eau potable qui coule aux robinets de Mouthiers est organisé par un Syndicat intercommunal qui regroupe notre commune avec CLAIX, PLASSAC, ROULLET et VOEUIL.

Le syndicat a délégué l'exploitation à la société AGUR.

Celle-ci doit surveiller et entretenir les installations, relever et facturer les consommations d'eau auprès des abonnés, ménages et entreprises.

Par contre c'est la collectivité publique qui a en charge le renouvellement des captages, des canalisations et de tous les travaux de génie civil. Il en va ainsi pour le chantier en cours qui va amener l'eau du nouveau captage d'AIGNES-PUYPEROUX jusqu'à Forge. (Nous en reparlerons dans le bulletin de mars).

Pour des raisons diverses et parfois anciennes, l'approvisionnement de certains abonnés se fait grâce à d'autres réseaux ; en 2007, 803m3 ont ainsi été achetés à la COMGA ; dans le même temps presque 25 000 m3 étaient vendus à la COMAGA et 14 000 au syndicat d'eau de Chateaufort.

Pour les 1068 abonnés de Mouthiers, le prix de l'abonnement était en 2008 de 62,64 euros hors taxe ; le m3 consommé à 1,03 € HT. A cela s'ajoutent les taxes, dont celle reversée à l'Agence de bassin pour financer les grands barrages pour l'agriculture, les stations de traitement de s eaux industrielles et des ménages.

Ainsi pour un abonnement annuel et une consommation de 120 m3 (soit 330 litres par jour), la facture s'est élevée à 226 euros contre 214 en 2007.

L'évolution la plus notable relevée en 2007 concerne la performance des installations : 80,8 % de l'eau captée et traitée est consommée contre 71 % en 2005.

Dit autrement, les fuites et les consommations d'eau sur le réseau (pour la lutte contre l'incendie, pour le lavage des réservoirs ou lors de purges) ont baissé d'un tiers.

L'adieu à un ami de Mouthiers

Le 22 janvier, le Docteur Jean-François Vignaud nous a quitté, dans la plus grande discrétion, comme il l'avait désiré.

Il n'a jamais aimé se mettre en avant, se montrer. Pourtant son action sur Mouthiers et alentour, a été exemplaire.

Il n'était pas seulement le « docteur », dévoué, attentif, humain ; il était aussi un ami, un frère, un confident : un Homme qui essayait de soulager les plaies physiques et morales de ses semblables.

Il y a 3 ans, quand la maladie est apparue, à Mouthiers ce fut la consternation ; mais il a fallu se rendre à l'évidence : le docteur Vignaud ne reviendrait plus au Cabinet médical.

Jean François Vignaud était également impliqué dans la vie de notre commune : il a siégé une quinzaine d'années au CCAS.

Il a toujours su défendre ceux que la vie ou que notre société malmenaient.

De même, Jean François Vignaud était très attaché au devenir de notre Foyer Résidence ; dès que le projet EPHAD a pris corps, il a été volontaire pour le poste de médecin coordonnateur : pour cela il n'a pas hésité à reprendre le chemin de la faculté et à réussir ses examens.

La maladie en a décidé autrement : nous ressentons tous un grand vide.

Heureusement les projets que nous avons partagés vont se poursuivre.

Nous présentons à Françoise, et à ses enfants toutes nos sincères condoléances.

Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal
aura lieu le
**VENDREDI
6 MARS**

SACS JAUNES
à sortir **MERCREDI SOIR**

Pour être collectés le **JEUDI**

12 et 26 février
dans le bourg et La Rochandry,

5 et 19 février
dans les villages

RENCONTRE AVEC SERGE CAPLOT

Les rencontres de cette page particulière du bulletin municipal se font sur le mode de la découverte pour aller chercher chez l'invité du mois, ce qui fait son attachement à la vie locale. C'est donc un des douze nouveaux conseillers municipaux qui ont été élus en mars dernier aux côtés des onze sortants réélus, Serge CAPLOT, qui est accueilli dans cette page. Charentais depuis 1975, il est monastérien depuis 27 ans. Pour Serge CAPLOT cette page rencontre aurait pu être un auto-interview ou un auto-portrait.

Car pour l'auto, Serge CAPLOT est un spécialiste, pour tout dire un expert. Sa vie professionnelle longue de 42 ans d'activité lui en a permis de voir de toutes les couleurs mais plutôt coté noir, celui des taches d'huile de vidange et des pots d'échappement de moteurs à régler. Son GPS professionnel qui l'a guidé jusqu'en Charente en 1973 sera le guide commercial des firmes automobiles anglaises, là où dans les dernières pages se trouvent les adresses des concessionnaires de la marque. Serge écrit à 25 d'entre eux situés dans le sud de la France. Il a envie de province et de soleil. Né dans la banlieue parisienne, et après son apprentissage et son premier travail dans un grand garage du 16^{ème} arrondissement de Paris, il va atteindre son but et débarquer en Charente avec sa femme Édith et ses deux premiers enfants. Les quatre autres sont nés ici. Le chef d'atelier automobile parisien est enfin devenu charentais mais les vicissitudes du secteur automobile vont le faire évoluer vers une nouvelle activité : l'expertise automobile. Comme chacun sait tout automobiliste doit être assuré. La question qui se pose alors le jour après l'accident : mais que fait la police... d'assurance ? En général elle prévoit qu'une expertise cherchera les responsabilités. Mais pour devenir expert il faut repasser par la case apprentissage, pas seulement celle de la mécanique coté torsion des matériaux, mais aussi celle des maths, du droit... Ainsi à 47 ans Serge CAPLOT fréquentera chaque vendredi pendant 2 ans le lycée professionnel bordelais seul centre d'expertise dans l'ouest. Devenu salarié d'un cabinet d'expertise il va accumuler les rapports.



De cette seconde étape de sa vie professionnelle il garde un regard lucide sur les tentatives de fraudes d'automobilistes peu scrupuleux. C'est néanmoins la tempête de 1999 qui l'aura le plus marqué avec son cortège de voitures cabossées, écrasées par des arbres, des murs ou des toits écroulés.

Aujourd'hui à la retraite Serge CAPLOT nourrit encore un grand espoir de restaurer une Austin mini. Mais c'est encore la musique et l'animation musicale pour lesquelles il fait le maxi.

Derrière le micro et sa table de mixage il en fait vibrer des cœurs et gonfler des mollets. Il a failli en

faire son métier ; il en a toujours fait sa passion avec comme principe premier : toujours répondre aux attentes du public, jamais imposer un style.

S'il adapte les disques selon les âges c'est d'abord pour faire plaisir. Lui qui fut l'animateur de toute sortes de soirées, du lions club à l'agence matrimoniale rassemblant des célibataires, des clubs de foot, aux clubs des aînés, constate aujourd'hui une moindre participation des plus jeunes notamment même quand, comme le dirait Jean Jacques Goldman, «la musique est bonne» une part de convivialité a disparu.

Reste l'alchimie merveilleuse d'une soirée réussie quand la qualité du traicteur trouve son écho sonore dans la qualité musicale. Il y a bien quelque chose qui fâche un peu Serge CAPLOT : les limiteurs de décibels comme celui mis en place dans la salle Gilles PLOQUIN ; avec le risque de coupure de l'alimentation électrique si le niveau sonore dépasse trop longtemps 85 décibels ; Serge se sent privé de l'effet du potentiomètre qu'on pousse un peu plus pour réveiller l'ambiance. Mais comme il le dit lui même, la loi c'est la loi et surtout cela ne l'empêche pas de bien s'entendre... avec les autres conseillers municipaux qui ont décidé cette mesure favorable à la tranquillité des voisins de la salle des fêtes.

Un lieu qu'il connaît bien. Secrétaire du comité des fêtes pendant quinze ans, Serge CAPLOT, laisse apparaître sa nostalgie d'une époque intense de grandes manifestations et riche de l'amitié entre bénévoles dans une association aujourd'hui disparue. Les visages amis sont évoqués pour rappeler l'époque, Roger Brégeas, Patrick Vinsonnaud, Pierrot Hassan, Gérard Ganne, Didier Pougéard, Jean Louis Blanloeuil, Dominique Renier...

Cette envie de faire avec les autres, pour les autres, il la vivra donc dans la commission municipale du cadre de vie, au centre social et dans l'intercommunalité.

Désormais rangé des voitures, il avoue son plaisir d'agir avec des personnes aux compétences et aux caractères différents mais complémentaires.

Et que personne n'ose dire qu'il s'agit d'autosatisfaction !

CENTRE DE LOISIRS EN FÉVRIER

Le Centre de Loisirs fonctionne durant les vacances de février sur ROULLET.

Un accueil est prévu sur MOUTHIERs les matins (7 h 30 à 9 h) et les soirs 17 h 15 à 18 h 30.

Le transport entre Mouthiers et Roulet est gratuit et assuré par le Centre Social.

Les enfants sont encadrés par une équipe dynamique qui proposera des projets adaptés aux enfants par tranches d'âge. (maternels, primaires et pré-ado)

Veuillez vous inscrire au Centre Social Effervescentre 3, place de la gare MOUTHIERs.

Pour tout renseignement contactez le Centre Social au 05 45 67 84 38

INFOS JEUNES (de 11 à 17 ans)

Le local jeune (situé au centre social) va ouvrir ses portes les mercredis 4, 11, 18 février de 14 h à 17 h.

Tu trouveras dans ce local un baby foot, une chaîne Hi-fi, divers jeux de société. Ce local est encadré par un animateur du centre social. Pendant les vacances, plusieurs activités sont proposées comme du sport > certains matins, > et des sorties au *Bowling, au Cinéma, une visite d'une expo suivi d'un tournoi de billard au six pocket (sous réserve).

Il y aura aussi une sortie à la journée au *LASER GAME de Poitiers.

Le local sera ouvert ponctuellement en soirée, et en après midi...

Programme complet disponibles à partir du Lundi 2 Février

Attention les places pour les sorties sont limitées.

Renseignements EFFERVESCENTRE 3, place de la gare

> 05 45 67 84 38
> 06 25 78 22 29
contact@effervescentre.fr



LOTO DU FOOT
DIMANCHE 8 FÉVRIER
14 H

DANGER : MONOXYDE DE CARBONE

Risque d'intoxication au monoxyde de carbone
Le monoxyde de carbone est un gaz invisible, inodore, toxique et mortel. Il est le résultat d'une mauvaise combustion (bois, charbon, gaz, essence) sur des appareils mal entretenus, d'une mauvaise aération du logement, de fumées mal évacuées.

Il agit comme un gaz asphyxiant prenant la place de l'oxygène dans le sang. Il peut s'avérer mortel en moins d'une heure.

Il provoque deux types d'intoxication :

- intoxication faible ou chronique (maux de tête, nausées, fatigue)
- intoxication grave (vertiges, pertes de connaissance, coma, décès)

Faire **vérifier** les installations par un professionnel

Aérer le logement et ne pas boucher les entrées d'air

Faire effectuer un **ramonage** mécanique des conduits au moins une fois par an.

En cas d'intoxication :

- aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres
- arrêter les appareils
- évacuer les locaux
- appeler les secours

n°unique d'urgence : 112, les sapeurs pompiers 18, ou le SAMU 15

SUR L'ALBUM DES DERNIÈRES SEMAINES



RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Pl. du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
Dim 8 févr	Gérard et Guy CAREL 545679735 688348621	9 H 45	Roulet- Mouthiers (en ligne) Repas tiré du sac	Étang des Glamots possibilité Départ des Coffres	10 h 13h30	21
Dim 22 févr	Assemblée Générale du comité départemental! Randonnée de 10 km-départ de la salle des fêtes de DIRAC à 9 h 30 Apéritif à l'arrivée. Repas sur réservation (infos à suivre) Assemblée Générale à 9 h 30 à la salle des fêtes de BOUËX					
Sam 28 févr	La Roue Libre Décathlon Randonnées pédestres et VTT (infos à suivre)		La Couronne	Parking Décathlon	14 h	12
Dim 1er mars	BOUCLES DE LA BOËME Randonnée familiale accompagnée Randonnée familiale accompagnée Rando challenge pour tous Rando challenge expert					
Dim 15 mars	Nadine-Serge 545679751	13 h 15	Montignac	Stade Mouthiers Stade Mouthiers Mairie Voeuil Terrain pétanque Roulet Place Taillefer (haut donjon)	10 h 9 h 8 h 7h30 14 h	8 11 16 21 10

Autres possibilités, libres, hors calendrier



BALADES FAMILIALES DU MERCREDI

environ 2 heures à allure tranquille.

4 et 18 FÉVRIER

4 et 18 MARS

Départ à 14 heures place du champ de foire

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Laurine VIGIER née le 28 décembre
« le roc »

DÉCÈS :

Emile BASLAND 16 janvier Gersac

SUR VOTRE AGENDA

FÉVRIER

- 7 : loto du foot à la salle Gilles Ploquin à 20 h 30
- 10 : assemblée générale et repas de la Fédération des Aînés à la salle Gilles Ploquin
- 13 : assemblée générale des donneurs de sang à Péreuil
- 14 : soirée parents d'élèves
salle Gilles Ploquin à 20 h 30
- 15 : forum jeux vidéo foot salle Gilles Ploquin à 14 h
- 22 : repas du cercle des aînés salle Gilles Ploquin
- 27 : collecte de sang à Mouthiers
salle Gilles Ploquin de 17 h à 20 h

MARS

- 1er : Boucles de la Boème
- 8 : repas FNACA à la salle Gilles Ploquin
- 13 : assemblée générale secours populaire
mairie à 20 h 30

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême
Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END
il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT
Photos Alain PORTE et Jean REVEREAULT
Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain
bulletin

sortira début mars. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 février. Les activités prévues jusqu'au 15 avril pourront y être annoncées.

CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Première sortie groupée de l'équipe municipale



Tennis royal...



La quadrature du cercle... des aînés !

(Photos Alain PORTE)